

Pour la défense de la Convention Collective Nationale du 15 Mars 1966

Mesdames , Messieurs , les députés,

Sénateurs, sénatrices,

Conseillers régionaux, départementaux.

Nous , Collectif 56, avons tenté de vous interpeller au moment des échéances électorales en Février 2010, mais nous savons qu'il nous a été difficile de tous vous contacter.

Nous tentons en cette rentrée de Septembre 2010 de vous interpeller de nouveau, en vous faisant parvenir un dossier complet sur la convention qui régit le secteur médico-social et social depuis Mars 1966 et qui est mise à mal par les syndicats employeurs aujourd'hui.

Dans ce dossier, vous découvrirez à travers les courriers et les autres documents, qui nous sommes, et pourquoi nous avons des inquiétudes sur l'avenir de notre secteur.

Pour l'instant, seule Madame HERVIAUX, Sénatrice du Morbihan, s'est positionnée clairement en faveur de notre cause. Vous trouverez ci-joint son communiqué de presse du 1^{er} Juin 2010 où elle interpelle le gouvernement en séance du sénat. Vous y trouverez également une correspondance que nous venons de lui adresser, sur l'actualité des négociations des syndicats qui renforcent notre préoccupation, ainsi que notre réflexion qui réaffirme notre positionnement sur le devenir de notre profession (exempt du dossier joint, le document de Joël HENRY, concernant la politique européenne).

Vous remerciant d'avance de toute l'attention que vous porterez à notre démarche. Veuillez agréer, Messieurs et Mesdames les élus, l'expression de nos sentiments distingués.

Le collectif 56,

Pour la défense de la CCNT 66

Août 2010